

■ **Stick Conseils, Gilles Terribilini**, à Bussigny-près-Lausanne, conseils et gestion dans le domaine de la restauration et l'hôtellerie, en faillite (FOSC du 03.10.2002, p. 16). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 23 décembre 2002. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 1821 du 18.02.2003
(00876884 / CH-550.0.040.664-8)